



Cette fédération d'associations regroupe des producteurs d'oranges de la région de Bahia et leur apporte un soutien technique de qualité.

Présentation et historique

En 1993, 4 associations de communautés partageant les mêmes constatations sur l'évolution de l'activité agricole locale se sont réunies afin de réfléchir au soutien technique à apporter aux paysans pour qu'ils deviennent des acteurs de poids dans les négociations avec le gouvernement local. Ces négociations portaient principalement sur l'accès au crédit pour les fermiers ainsi que sur l'accès à la terre.

En 2000, l'association Cealnor est créée. Elle réunit 21 associations de 5 communes de la région de Bahia, soit 884 membres. Ce sont majoritairement des associations communautaires. La moitié d'entre elles cultivent des oranges comme activité principale. Les paysans possèdent 5 hectares de terre en moyenne.

En 2008, Cealnor s'est transformée en coopérative afin de se professionnaliser et se nomme désormais Coopealnor.

Coopealnor supervise la vente de matière première aux usines de transformation. Elle fixe les prix chaque semaine avec les industries, en fonction des coûts et du prix du marché. Ainsi, les agriculteurs de Coopealnor sont passés d'un statut de simples fournisseurs de matière première pour une usine de transformation à une situation qui les voit louer les services de la même usine pour transformer leurs fruits en un jus qu'ils commercialisent à travers la coopérative. Le contrôle de la filière par les producteurs est donc nettement plus grand que dans le cas de producteurs isolés.



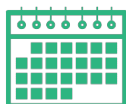
ALIMENTAIRE
Jus de fruits



**65 MEMBRES, 3
SALARIÉS**



BRÉSIL



1993



GARANTIE(S)



Impacts du commerce équitable et projets collectifs

La prime de commerce équitable est directement versée par les organisations importatrices de commerce équitable à Coopealnor. Celle-ci est ensuite reversée aux producteurs, ou bien employée pour des projets sociaux de développement communautaire.

Le prix payé par Coopealnor pour l'achat des fruits frais auprès des producteurs est supérieur à celui payé dans la région. 70% de la somme est reversée aux groupes membres, le reste servant à couvrir les coûts de fonctionnement de l'organisation.

Coopealnor développe aussi un programme agro-écologique pour la conversion à l'agriculture biologique et la diversification des cultures, mais aujourd'hui peu de producteurs sont certifiés même si l'utilisation des produits de synthèse est quasi inexistante. L'organisation dispense aussi des formations sur le fonctionnement d'une association et mène des campagnes sur l'éradication du travail des enfants. Elle participe à des campagnes sur le respect des conditions de travail et milite pour la création d'une loi de protection des droits des travailleurs.

